

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu sommaire**

**SEANCE du 12 mars 2021**

12 conseillers présents

15 votants

**CONSTRUCTION D'UN TERRAIN MULTISPORTS**

Le conseil municipal valide la demande des enfants du village souhaitant la construction d'un terrain multi sports, cet équipement sera installé sur l'ancien cours de tennis adjacent à la rue du Parc. Il s'adressera à tous et particulièrement aux enfants de l'école.

Suite à l'offre de prix de l'entreprise LACQUET Tennis d'un montant de 61 872 € HT, complété d'un montant de 10 % pour les imprévus soit 6 187 € soit un total 68059 € HT, ce projet est approuvé à l'unanimité et les demandes de subvention seront faites à l'Etat, à la Région et au Département.

Délibération adoptée à l'unanimité

**MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE DE L'EGLISE**

Suite à la vérification des installations électriques des bâtiments communaux par une entreprise agréée, l'église doit subir une mise aux normes électriques pour être conforme aux exigences des établissements recevant du public. Devis proposé par l'entreprise Electricité Générale POIPY pour un montant de 7081 € HT. Les demandes de consultation de prix envoyées à deux autres entreprises n'ont pas abouties.

Délibération adoptée à l'unanimité

**MISE EN SECURITE DU CLOCHER DE L'EGLISE**

Suite au gel et dégel, des morceaux de pierre se sont détachés du clocher de l'église et sont tombés sur la place publique. Pour la sécurité de tous, il est urgent de procéder à des réparations. Devis proposé par l'entreprise Rozier Porte comprenant la réalisation d'hydrofuge sur 380 m<sup>2</sup> de surface, la location d'une nacelle et l'installation du chantier pour un montant de 6910,00 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

**PROGRAMMATION 2021 DES TRAVAUX A REALISER EN FORET COMMUNALE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL ET DU CD26**

Une programmation de travaux en forêt communale est proposée par les services de l'ONF pour l'année 2021 pour un montant de 4620 € HT subventionné à hauteur de 2772 € par la Région et le Département, la part communale sera de 1848 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Pour compenser la perte financière due à la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales pour les collectivités, la commune récupère cette année la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) habituellement versée au Département soit pour 2021 le taux TFPB communal qui est de 18% + le taux de TFPB 2020 du département de la Drôme de 15.51%, soit 33.51%. Les taux votés pour 2021 pour la Commune de Lens-Lestang sont les suivants : Foncier bâti : 33,51 % et non bâti : 65.51 % (non bâti idem 2020)

Délibération adoptée à l'unanimité

**MODIFICATION DES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE**

En complément de la délibération du 28 août 2013, monsieur le Maire propose de modifier les tarifs des concessions du cimetière selon un prix au m<sup>2</sup>

Nouveaux tarifs applicables au 1er avril 2021.

	DUREE 15 ans	DUREE 30 ans
Concession au m <sup>2</sup>	80 €	115 €

Les tarifs des cases et des caves urnes au columbarium restent inchangés, à savoir :

	DUREE 15 ans	DUREE 30 ans
Case columbarium	450 €	600 €
Cave urne columbarium	350 €	500 €

Pour : 14 Contre : 1

## **BAIL RURAL : APPROBATION D'UN NOUVEAU TITULAIRE**

La société EARL Chancrin et Noir a été scindée en deux sociétés au 1er janvier 2021. L'une d'elle, soit EARL Chancrin Alex souhaite reprendre le bail à ferme, relatif à la parcelle AR 76. Ladite parcelle est située au lieudit Croix-Serin et présente une contenance de 1840 m<sup>2</sup>. Un nouveau contrat sera attribué pour une durée de 9 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité

## **SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMIS DE LA RÉSISTANCE COMITÉ DROME NORD (A.N.A.C.R 26)**

L'objet de l'association A.N.A.C.R 26 étant de perpétuer la mémoire et l'esprit de la Résistance en transmettant aux générations présentes et futures avec des manifestations patriotiques, des activités publiques telles que des conférences et des expositions, et en particulier auprès des scolaires, le conseil municipal décide de verser à cette association 50 € pour l'année 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Continuité écologique du Régrimet** : Des travaux sont prévus le long du Régrimet en concertation avec la fédération de pêche, la Communauté de communes et la DDT service rivières pour préserver la continuité écologique des poissons et recréer des méandres le long de la rivière pour éviter les inondations et réduire la prolifération de la renouée du japon. La commune sera sollicitée financièrement pour environ 15 000 € subventionné à 50 % par l'Agence de l'eau.

### **Commissions communauté de communes :**

Validation des actions de mutualisation : prêt de matériel, formation des agents, service information géographique, service urbanisme et achats mutualisés.

Transition écologique : lutte contre le réchauffement climatique, Plan climat air énergie territoriale. Action proposée : Klaxit (Blabla car Drôme) ressourcerie, objectif habitat ...

**Projet Méthaniseur** : le premier permis de construire a été retiré suite à une demande de modification de la Préfecture sur les apports d'intrants et le nombre de personne dans le capital. Le nouveau projet est présenté en mairie, mais les remarques de la collectivité remontées en Préfecture lors du premier permis de construire restent toujours les mêmes : construction sur une zone de captage d'eau, raccordement à l'eau et l'électricité compliqué, sortie et trafic intensif de tracteurs et camions sur la Départementale dans un virage dangereux.

Suite à la visite d'un représentant de GRDF le raccordement à la conduite de gaz principale paraît aussi assez compliqué ...

La réfection de la **salle de peinture** est terminée, le sol et les sanitaires sont refaits à neuf. Valloire Loisirs se charge de repeindre les murs début avril.

**Orange** nous a contacté pour la pose obligatoire d'une antenne relais de 20 m de haut pour combler les zones blanches ou grises de réception sur la commune. Plusieurs emplacements nous ont été proposés : réservoir d'eau, ancien terrain de foot ou clocher de l'église. La meilleure solution paraît être le clocher car la couverture portera jusqu'à St Didier (zones blanches) elle sera cachée à l'intérieur du clocher, les abat sons seront changés en résine imitation bois.

### **Devis clôture école :**

Pour sécuriser le côté le long de la route de Manthes, la clôture est à changer : devis 1584 €.

### **Ancien local du tennis :**

L'association des boules propose de faire des travaux dans l'ancien local du tennis : vestiaire, douche, mise aux normes ERP avec l'aide financière de la commune. Cette salle sera ensuite proposée à tous.

**Fin de la séance à 21 h 15**

**A Lens-Lestang, le 22 mars 2021**

**François FAURE, maire**

